

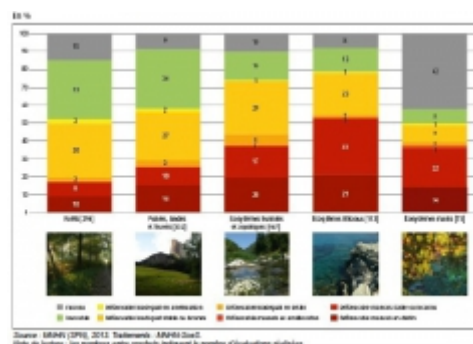
# Rapport intermédiaire de l'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques (EFESE) : de l'évaluation à l'action

10 février 2017

Publié début janvier, le rapport intermédiaire de l'[EFESE](#) présente un état des lieux au 31 décembre 2016 des réflexions en cours sur les écosystèmes français et leurs enjeux. Programme engagé en 2012 par le ministère de l'Environnement, cette évaluation cherche à dresser un état des écosystèmes terrestres et marins et de leurs évolutions, en France hexagonale et ultra-marine, et à estimer la valeur des services qu'ils produisent en termes de bien-être individuel et collectif. Elle vise aussi à identifier des pistes d'action pour réduire les pressions exercées sur les écosystèmes.

Ont ainsi été étudiés six grands types d'écosystèmes : forestiers, agricoles, urbains, zones humides, milieux marins, et roches d'altitude et haute montagne. Une partie importante des écosystèmes serait dégradée puisque seuls 22 % des habitats et 28 % des espèces d'intérêt européen apparaissent en bon état de conservation (voir figure ci-dessous).

**État de conservation des espèces et habitats remarquables sélectionnés par grands types d'écosystème**



Source : CGDD

En termes de valeur, pour les agro-écosystèmes (intersection d'un système écologique et d'un système socio-économique, à l'échelle de l'exploitation), le rapport mentionne la forte valeur marchande de la production agricole française (74,3 milliards d'euros en 2015, pour une valeur ajoutée estimée à 29,5 milliards d'euros), avec trois productions majeures : vin, céréales et lait. Au-delà des biens emblématiques (bois, produits issus de la mer et de l'agriculture), est soulignée la grande variété de biens aux valeurs méconnues : denrées alimentaires (gibier, champignons), objets décoratifs ou utilitaires (vannerie), plantes à parfum, ou encore ressources biologiques et génétiques, particulièrement concentrées dans les territoires d'outre-mer. Ainsi en est-il des récifs coralliens, abritant certaines éponges à propriété médicinale (La Réunion) ou délimitant des lagons propices à la perliculture (Polynésie française).

Le bilan dressé à ce stade fait ressortir l'hétérogénéité des données disponibles

pour l'évaluation des biens et services écosystémiques, des dimensions patrimoniales des écosystèmes et de leurs contraintes. Progresser dans les évaluations des différents services, notamment ceux de grande valeur encore peu caractérisés, afin d'aider les décideurs publics à une reconquête efficace de la biodiversité, est un des messages clefs de ce rapport (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog).

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : [CGDD](#)